

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [3]

Artikel: L'école obligatoire : dans quelle direction ?

Autor: Paccolat, Monique

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉCOLE OBLIGATOIRE : DANS QUELLE DIRECTION ?

Après le problème des réfugiés et celui de la communication confédérale (cf FS janvier et février), c'est la question de l'école qui occupe les colonnes de notre rubrique « Libre à elles » où des politiciennes s'expriment en toute liberté. La parole est à Monique Paccolat, future présidente du Grand Conseil valaisan (PDC).

« Savoir lire, écrire et compter. » Cette exigence pédagogique de l'école d'hier a été recalée au profit d'une conception plus globale de l'enseignement moderne, liée à l'évolution de la société. Conception qui, pour certains pédagogues, se traduit par « apprendre à apprendre ».

Ainsi, les finalités de l'enseignement obligatoire actuel tendent vers un développement de toutes les facultés humaines

et une capacité d'intégration sociale. Place donc aux branches créatrices, sportives, socio-éducatives qui se concurrencent dans la grille horaire scolaire !

Le débat sur l'éducation et les finalités de l'école obligatoire est nécessairement marqué d'une charge affective. Tout adulte portant l'empreinte d'un vécu scolaire personnel ou familial plus ou moins épanouissant. D'où une des difficultés pour les législatifs cantonaux à réunir un consensus, une volonté politique pour un changement de structures, d'innovation de programmes.

Les sphères éducatives, tant la famille que l'école et l'environnement social, semblent aujourd'hui mieux dotées de moyens, surtout matériels, pour assurer leur rôle éducatif. Et, paradoxalement, fa-



Monique Paccolat.

mille et école ressentent plutôt une limitation de leur pouvoir d'action.

Côté école ou parents, les notions d'autorité, de responsabilités à assumer, d'effort à inculquer sont ébranlées par un

phénomène sociologique de laxisme mal compris, mal dosé.

Conditionnées par le climat permissif ambiant, des réalités comme l'échec et la sélection scolaires jettent la discorde et sont perçues presque comme traumatisantes. Alors que la vie professionnelle, voire extra-professionnelle, par exemple le sport de compétition et même de détente, se veut toujours plus sélective, compétitive, hiérarchisée.

Et les exigences des écoles supérieures et professionnelles se calquent sur celles de l'économie dont le discours est axé sur davantage de qualification, davantage de spécialisation, de l'esprit d'entreprise...

L'école obligatoire, dans sa tâche d'orientation et de préparation à la vie professionnelle, ne peut se distancer, se défilier de cette finalité économique.

Il ne suffit pas seulement d'aider l'adolescent à faire son choix professionnel. Tâche indispensable car l'interférence des intérêts et aptitudes individuelles avec la situation du marché de l'emploi n'est pas évidente.

La préparation à la vie professionnelle exige surtout l'assimilation de connaissances fondamentales, une méthode et discipline de travail personnelle, des comportements d'adaptation, de capacité de concentration et d'effort soutenu.

En conséquence, l'école obligatoire publique pourrait répondre aux attentes toujours plus élevées de la formation professionnelle et des études.

Monique Paccolat,
députée au
Grand Conseil valaisan



Dans le sac d'école, quel avenir ?

1 FS 03882
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET
UNIVERSITAIRE
SERVICE DES PERIODIQUES
1211 GENEVE 4

9
82

J.A. 1260 Nyon
Mars 1986 N° 3
Envoi non distribuable
à retourner à
Femmes Suisses
CP 323, 1227 Carouge